



---

## Appel d'offres pilote pour la mise en place de programmes franco-allemands M+D (« PhD-Track »)

---

**Délai de candidature : 31.10.2011**

L'Université franco-allemande (UFA) soutient la mise en place de programmes franco-allemands caractérisés par un haut degré d'intégration et de structuration de la formation.

Cet appel d'offres a pour objectif la mise en place de programmes franco-allemands soutenus par l'UFA et intégrant les deux années de master et les trois années de formation doctorale en une formation d'une durée de cinq ans.

Il s'adresse aux établissements mettant actuellement en œuvre un cursus master et/ou un collège doctoral franco-allemand sous l'égide de l'UFA ainsi qu'à ceux n'ayant pas encore de programme soutenu par l'UFA.

Il est ouvert à toutes les disciplines.

### I **Condition de soutien**

Le programme devra répondre aux conditions suivantes :

#### **1 Nature des porteurs de projet :**

Les porteurs de projet français doivent remplir les conditions suivantes :

- les deux premières années du programme doivent déboucher sur un diplôme de master habilité au niveau national ou un autre diplôme conférant le grade de master,
- être porteurs d'une formation doctorale structurée dans le cadre d'école(s) doctorale(s).

Les porteurs de projet allemand doivent remplir les conditions suivantes :

- les deux premières années du programme doivent déboucher sur un diplôme de master habilité au niveau national,
- être porteurs d'une formation doctorale structurée, p.e. les « Graduiertenkollegs » de la Deutsche Forschungsgemeinschaft, les Instituts Max-Planck, des participants aux programmes de formation doctorale mis en œuvre par le DAAD et la DFG, les centres de recherche de la Helmholtz Gemeinschaft, les instituts de recherche de la Fraunhofer Gesellschaft, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, universitaires ou non, proposant un programme doctoral structuré, (p. ex. les programmes doctoraux établis par les Länder, programmes doctoraux universitaires).

## **2 Recrutement des participants au programme :**

Pourront être recrutés en première année du programme les étudiants ayant obtenu le nombre d'ECTS exigé pour les niveaux de sortie suivants :

du côté français :

- une Licence
- une Maîtrise (en Droit)
- un diplôme d'IEP

du côté allemand:

- Bachelor
- *Staatsexamen*

Il est également possible d'entrer dans le programme par admission parallèle.

## **3 Modalités de la formation :**

Les formations devront répondre aux critères de qualité suivants :

- caractère innovant du programme de coopération et de formation,
- collaboration, coordination et mobilité des équipes d'enseignement et de recherche, qualité et plus-value de leur coopération scientifique,
- concept de formation structuré autour du noyau franco-allemand et axé sur la complémentarité entre les cultures universitaires, disciplinaires et scientifiques propres à chaque système national ainsi qu'entre les méthodes de travail, d'enseignement et de recherche spécifiques à chaque pays,
- modules pour la mise en place de compétences méthodologiques, interdisciplinaires et interculturelles et l'acquisition de compétences linguistiques générales et spécifiques dans les langues partenaires français et allemand,
- déroulement, mobilité et durée du programme :
  - le déroulement de la formation devra être équilibré entre les deux établissements partenaires,
  - la mobilité devra être significative et d'une durée minimum de 3 semestres répartis de manière équilibrée pendant les cinq ans du programme.
- à l'issue des deux premières années du programme organisées selon un règlement commun des études et du contrôle des connaissances : obtention, sans allongement de la durée des études fixée à l'échelle nationale, de deux diplômes universitaires de niveau équivalent, nationalement habilités et reconnus ou d'un diplôme conjoint ainsi que délivrance d'un supplément au diplôme mentionnant explicitement les composantes binationales des études effectuées,
- possibilité d'effectuer le doctorat dans le cadre d'une cotutelle de thèse et d'un collège doctoral franco-allemand,

- caractère intégré du programme qui sera effectué autant que possible au sein d'un groupe commun franco-allemand et offrira des enseignements communs à l'ensemble des participants, en particulier dans un objectif de préparation à la recherche pendant les deux premières années,
- grande qualité du concept et de la structure d'encadrement,
- nombre de participants au programme : le nombre de participants maximum au programme est fixé à 20,
- modules préparant l'entrée des participants au programme sur le marché du travail,
- règlement de droits d'inscription dans un seul des établissements partenaires.

#### **4 Niveaux de sortie du programme :**

- Il n'y a pas de garantie d'admission en doctorat à l'issue des deux premières années du programme.
- L'étudiant qui interrompra le programme à l'issue des deux premières années ne sera pas pénalisé par le remboursement de l'aide à la mobilité que l'UFA lui aura versée pendant son séjour dans le pays partenaire.

## **II Modalités du soutien**

Le soutien financier de l'UFA comprend :

1. des aides aux frais de fonctionnement d'un montant forfaitaire de 15.000 € par an et par programme. A cette somme s'ajoutent 200 € par participant au programme (étudiant, doctorant) inscrit et susceptible d'effectuer un séjour dans le pays partenaire. Cette subvention est destinée à couvrir les dépenses spécifiques au programme (enseignements spécifiques, interculturels, linguistiques, encadrement, déplacement des enseignants-chercheurs...)
2. des aides à la mobilité
  - a. pendant les deux premières années du programme : montant de 270 € par mois et pour une durée maximale de 10 mois par étudiant en phase de mobilité et par année universitaire,
  - b. pendant les trois dernières années du programme : montant de 600 € par mois par étudiant en phase de mobilité et pour une durée maximale de 18 mois.
3. des indemnités d'expatriation pouvant aller jusqu'à 1.300 € par mois pour deux doctorants maximum et pour un séjour d'une durée maximale de 18 mois. Ce soutien est attribué aux programmes ayant été évalués comme particulièrement innovants et structurés.

- Caractère cumulable du soutien de l'UFA : pendant les deux premières années du programme : L'aide à la mobilité de l'UFA est en principe cumulable avec d'autres aides ou bourses. Il n'y a aucune restriction du côté de l'UFA. Le caractère cumulable doit néanmoins être vérifié auprès de l'organisme octroyant cette autre aide ou bourse.
- pendant les trois dernières années du programme : le soutien de l'UFA, à l'exception des indemnités d'expatriation, est cumulable avec ceux attribués par la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG) ou le Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD) et les allocations de recherche attribuées par le MESR.

### **III Dépôt de la demande de soutien**

Le formulaire de demande figure sur le site internet de l'UFA [www.dfh-ufa.org/recherche](http://www.dfh-ufa.org/recherche).

La demande de soutien est à adresser à l'UFA et devra répondre aux critères formels suivants :

- les établissements devront déposer une demande conjointe,
- le formulaire de demande devra être dûment complété,
- la demande de soutien doit être adressée à l'UFA
  - pour le partenaire français : sous couvert des directeurs des écoles doctorales, après validation du Président d'université,
  - pour le partenaire allemand : après validation de la Direction de l'établissement.

Le formulaire de demande devra être transmis à l'UFA par voie postale et par voie électronique (mot-clé « PhD-Track ») aux adresses suivantes :

Monsieur le Président de l'Université franco-allemande  
Villa Europa, Kohlweg 7  
D-66123 Saarbrücken

e-mail: [forschung-recherche@dfh-ufa.org](mailto:forschung-recherche@dfh-ufa.org)

**Date limite de dépôt des demandes de soutien : 31.10.2011**

Il n'y a pas de droit acquis au soutien financier de l'UFA. Les recours auprès des tribunaux sont exclus.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez-vous adresser à :

Maria Leprévost  
+49(0)681 938 12-105  
[leprevost@dfh-ufa.org](mailto:leprevost@dfh-ufa.org)

Monika Bommas  
+49(0)681 938 12-115  
[bommas@dfh-ufa.org](mailto:bommas@dfh-ufa.org)